

L'école de droit de la Sorbonne et l'association pour l'enseignement du droit des entreprises en difficulté (ADED) organisent la remise du



- P R I X -

CYRILLE BIALKIEWICZ

POUR LE DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

ÉDITION
2020

Le « Prix Cyrille Bialkiewicz pour le droit des entreprises en difficulté », doté par la Banque Delubac & Cie d'un montant total de 22.000 euros à répartir entre les candidats sélectionnés par le jury, a pour objet de récompenser un travail de recherche, approfondi et original, sur un thème intéressant le droit des entreprises en difficulté et constituant une contribution doctrinale importante permettant de mieux comprendre les aspects théoriques et les enjeux pratiques du sujet traité.

**Les candidatures seront reçues jusqu'au
vendredi 17 avril 2020**

**Candidatures à adresser au
Président du Jury
Professeur François-Xavier Lucas :**

Université de Paris 1 Panthéon Sorbonne
12, place du Panthéon - 75005 Paris
francois-xavier.lucas@univ-paris1.fr

**Règlement du Prix CB, dotation, dossier
de candidature :**

rendez-vous sur le site

www.prix-cyrillebialkiewicz.com